

Un tableau des maux d'une époque : le registre des miracles de Bulle

Autor(en): **Rime, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers du Musée gruérien**

Band (Jahr): **12 (2019)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1047994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Jacques Rime est né en Gruyère le 11 mai 1971. Après ses études de théologie, il est ordonné prêtre le 7 juin 1997. Il est vicaire dans la région d'Estavayer-le-Lac puis aumônier à l'Université de Fribourg où il rédige une thèse de doctorat sur le cardinal Charles Journet. Depuis 2006, il est responsable des paroisses de Grolley et Courtion. Ayant publié plusieurs études sur la piété populaire et le rapport entre la religion et l'espace dont *Le génie du lieu, méditations au pays de Nicolas de Flue* (Cabédita, 2019), il vient de défendre à l'Université de Fribourg sa thèse d'habilitation en histoire de l'Église avec un travail écrit portant sur l'Église et la montagne dans le canton de Fribourg.

Un tableau des maux d'une époque

Le registre des miracles de Bulle

Parmi les nombreuses caractéristiques d'un lieu de pèlerinage, les livres de miracles enregistrent les grâces et guérisons attribuées à l'intervention du ciel. Le Musée gruérien possède un tel manuscrit en provenance de la chapelle Notre-Dame-de-Compassion à Bulle, un pèlerinage très fréquenté aux XVII^e et XVIII^e siècles. Son analyse permet de découvrir certains aspects de la vie de l'époque. Parmi eux, des maladies et des accidents variés.

Le livre des miracles de la chapelle Notre-Dame-de-Compassion se présente sous la forme d'un manuscrit de grand format, rempli dans les premières pages (deux feuilles sans pagination puis numérotation sur 73 pages) et vide jusqu'à l'index. Son titre est une phrase latine de cinq lignes commençant par *Series miraculorum hoc libello contentorum et specialium gratiarum obtentarum auxilio Bmae V. M. de Compassione Bulli* (Liste de miracles contenus dans ce livre et de grâces spéciales obtenues par l'aide de la Bienheureuse Vierge Marie de Compassion à Bulle). Après une introduction historique, la majeure partie du manuscrit est consacrée aux faits miraculeux attribués à Marie. Ces grâces sont répertoriées selon des numéros allant de 1 à 457. Le manuscrit a deux auteurs principaux. Le premier résume en 1672 de nombreux procès-verbaux notariés des années 1648-1664 (notices 1-296). Comme les capucins reprennent la responsabilité du sanctuaire en 1665 à la mort du prêtre oratorien originaire de Charmey Claude Mossu, cet auteur est sans aucun doute un capucin. Les pages 41 à 44 manquent. Elles concernaient peut-être l'installation quelque peu mouvementée des capucins à Bulle. Ont-elles été enlevées pour éviter la polémique? Depuis la page 45, les notices 297-368

décrivent les miracles de 1672 à 1676. Il semble que c'est le même auteur qui les écrit, sauf les quatre dernières, à l'écriture sensiblement différente. À la page 63, après la notice 368, le deuxième auteur principal se présente en 1701 comme le gardien, c'est-à-dire le supérieur du couvent. Il écrit qu'il a révisé les annotations des miracles précédents et regrette la négligence dans la transcription des événements de 1676 à 1701. Ce religieux reprend quelques notices sous un nouveau numéro et ajoute plus d'une cinquantaine d'anciens miracles non encore relatés par le registre, surtout des années 1655-1659. Il les complète jusqu'à son époque (notices 368^{bis}-451). Les dernières notices (452-457) se poursuivent, de façon très clairesemée, jusqu'en 1790. La majorité du registre est en français; seule une petite partie des miracles est en latin.

Le nombre de 457 entrées est relativement élevé pour tenter une analyse sérielle du vécu des pèlerins. Il faut toutefois enlever les numéros manquants, ne pas tenir compte des doublets et de purs faits de chronique. D'autre part, certaines notices contiennent deux miracles ou même davantage. En ôtant 20 notices non pertinentes et en considérant 36 miracles supplémentaires dans les notices multiples, on arriverait à la somme de 473 miracles. En tenant compte qu'un miracle peut guérir plusieurs affections chez un même patient, cette somme serait encore augmentée d'une



Pages intérieures du registre des miracles de Bulle. NDC-071-01-00076

bonne quinzaine d'unités. Nous proposons ainsi – en étant conscient du caractère artificiel des statistiques – le nombre de 490 maladies guéries et grâces accordées à Bulle. Les notices ne donnent malheureusement pas d'informations uniformes. Certaines sont très développées, elles peuvent préciser le nom du bénéficiaire, son domicile, sa condition sociale, sa profession, son genre, son âge éventuellement, sa maladie, la manière par laquelle il entra en contact avec le sanctuaire, etc. D'autres notices au contraire sont très laconiques. Le type même de la maladie dont souffrait le miraculé n'est pas partout précisé.

Un surnaturel bien incarné

Nous avons employé plusieurs fois le mot miracles, qui appartient au titre du registre. Nous ne voulons pas entrer ici dans une discussion sur la valeur des faits jugés miraculeux. Effet placebo, choc psychologique lié à une émotion collective, réalité dépassant le strict cadre de la rationalité? Sans préjuger de leur cause, nous accueillons le mot comme tel, dans la certitude que ces faits étaient indéniablement considérés comme des interventions célestes par les bénéficiaires.

Dans le registre, deux modes principaux caractérisent l'agir des pèlerins. La personne navrée ou quelqu'un de son entourage invoque Marie et la grâce est accordée. La venue à Bulle tient lieu d'action de grâce. Ou bien on se rend à Bulle et le miracle se passe sur place. Les pèlerins restaient en général neuf jours pour accomplir leur dévotion. Ils utilisaient aussi du vin bénit au sanctuaire, que l'on buvait ou que l'on frottait sur le corps malade. Parfois, la réponse du ciel se faisait attendre et les pèlerins restaient pour une deuxième, voire une troisième neuvaine. Le registre note plusieurs fois que les impotents guéris laissent dans la chapelle leurs *potences* (leurs béquilles) en ex-voto.

La grâce reçue est décrite selon un certain stéréotype. On présente souvent le recourant comme ayant visité en vain beaucoup de médecins et dont le cas est désespéré. La finalité d'une telle remarque est d'exalter l'intervention céleste au détriment du cours naturel des choses. En creux, nous découvrons que les médecins étaient très présents dans la société décrite par le registre puisque le peuple semble fréquemment les consulter (on ne précise pas en revanche si ces médecins ou ces docteurs – le mot se retrouve égale-

ment – étaient des diplômés universitaires ou des guérisseurs empiriques). Le registre oppose aussi, parfois, la Vierge de Bulle à d'autres dévotions surnaturelles, la plupart du temps anonymes. Alors que les médecines naturelles et les autres dévotions sollicitées par les recourants s'avéraient impuissantes, seule la Vierge de Bulle était intervenue avec succès.

La qualité topique (liée au lieu) de la dévotion à la Vierge bulloise est une allusion au côté incarné du pèlerinage. Un indice plus probant encore a trait au type de grâces obtenues. En effet, à part quelques réconciliations, les miracles sont à peu près tous d'ordre matériel. Les recourants n'avaient-ils aucune demande spirituelle à formuler, comme l'accroissement de leur foi, la paix de la conscience, une décision importante à prendre? Pensaient-ils que c'était trop privé, ou moins spectaculaire, de confier à un notaire des réalités qui ne concernaient pas le tangible de l'existence? Sans pouvoir répondre à ces questions, nous constatons que les grâces obtenues à Bulle concernent surtout la santé des fidèles ou de leurs enfants, lesquelles sont d'abord des guérisons de maladies et, dans une moindre mesure, des préservations d'accidents et de divers dangers.

Les guérisons et autres grâces

Beaucoup de miracles (14,5 % du total) concernent des maladies dont on ne sait rien, sinon, souvent, qu'elles conduisaient à la tombe. Les maladies internes de cœur, de poumons, d'entrailles, etc. ne constituent quant à elles qu'une partie du groupe que nous avons intitulé maladies diverses (9%). Le mal affecte la plupart du temps une extrémité, un organe bien repérable depuis l'extérieur, et tout d'abord les bras, les jambes et les yeux. Tout comme pour l'évangile en effet, la guérison des impotents et des aveugles est une réalité très importante à la chapelle bulloise. Elle concerne respectivement 90 et 38 cas (26,1 %). Sous impotence on peut mettre beaucoup de maux, des problèmes d'arthrose, des bras et des pieds tordus, des tumeurs aux membres, des hémiplegies, etc. Relevons la présence de maux également très évangéliques liés aux oreilles et à la bouche (4,7 % en comptant les maux et accidents du cou, suffocations, etc.) Le cas des maléficiés est plus complexe. Si deux notices seulement parlent d'une sorcière brûlée à Corbières, les renvois à des possessions supposées sont assez nombreux (6,1 %). Était-ce en bien des cas une maladie de

l'esprit, tout comme la démence ou l'épilepsie également nommées? Le registre parle aussi de malades souffrant de fièvre, d'hydropisie et de *rupture*, c'est-à-dire d'hernie.

Le sanctuaire de Bulle est consacré à Marie, la femme par excellence. La dimension féminine du registre des miracles est frappante. De nombreuses notices mentionnent qu'une femme (l'épouse, la mère) a voué le patient à la Vierge de Compassion. Par ailleurs beaucoup de problèmes confiés à Marie concernent un accouchement difficile, le manque de lait de la mère, les affections des seins (10,4%), sans compter la mort de jeunes enfants. La mort rôde très souvent dans le règne de la vie et c'est un souci récurrent de retirer l'enfant mort du corps de la mère afin de la préserver. Contrairement à ce que l'on pourrait penser peut-être, le registre accorde davantage d'importance à la mère qu'à son *fruit*. Par ailleurs, il est plus soucieux de savoir si l'enfant avait pu être baptisé que s'il avait survécu, mais il n'emploie pas un ton dramatique pour autant en parlant des enfants morts sans baptême.

Notre-Dame-de-Compassion,
Bulle. MG-27242
© Claude Haymoz Musée gruérien



Quant aux accidents menaçant la santé ou la vie des enfants et des adultes, ils sont nombreux. Les évoquer, c'est comprendre un peu l'existence quotidienne des hommes du XVII^e siècle. Le registre mentionne surtout des accidents de char, un animal qui s'emballa, des accidents de bûcheronnage, une chute depuis un arbre ou dans une maison (6,1 %). Nous avons relevé neuf noyades en rivière, dans le Léman ou le lac de Neuchâtel. La catégorie des biens perdus, volés et retrouvés (argent ou cheval) est également importante. On mentionne certains procès et plusieurs incendies. Un soldat fribourgeois évoquera sa protection miraculeuse lors de la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV (n° 343). Un autre du Chablais, condamné à mort pour homicide, dira sa gratitude d'avoir pu s'évader (sic, n° 444).

Essai d'une typologisation sociale

Le registre donne certaines indications sur les bénéficiaires des miracles. On connaît dans beaucoup de cas leur nom ou celui du mari, du père ou de la mère. Certains patronymes locaux (Barbey, Gobet, Perritaz, Savary, Schouwey) sont bien connus, d'autres moins (Alex, Ardieu, Demoret, Grimallier). Il y a proportionnellement un grand nombre d'enfants. Il est difficile parfois de savoir ce que le registre met sous la désignation de garçon ou de fille. Était-ce des enfants, de jeunes adultes, des célibataires ?

Connaître à quelle classe sociale le miraculé appartient n'est pas chose aisée non plus. Ainsi, on ne mentionne quasiment pas les paysans, même s'ils constituaient la catégorie la plus répandue. Il est fait mention (n° 22, repris par n° 397) de Claude Gobet de Villarsel-le-Gibloux qui ne put réussir ni beurre ni fromage durant neuf ans. On parle aussi d'épizooties. Les réalités du monde paysan sont donc présentes devant Notre-Dame de Compassion. Il est possible qu'on signale davantage les professions lorsqu'elles sont moins communes (tailleur de pierre, forgeron, peintre, marchand). Quelques prêtres et religieuses sont également mentionnés, comme cette sœur de La Maigrage qui demande de la voix pour chanter (n° 115). Le registre signale volontiers la présence des classes supérieures, élites rurales (curial, lieutenant, châtelain, etc.), membres du patriciat de Fribourg ou leurs clients. Il y a également plusieurs gens de condition parmi les pèlerins étrangers au canton. La part du patriciat de Fribourg semble proportionnellement très importante

(25 cas au moins, jusqu'à l'avoyer Montenach qui en 1654 envoie sa servante prendre du vin béni pour frotter ses yeux malades, n° 82). Ce sont même des processions marquées par la présence de magistrats et du clergé de la capitale qui viennent remercier Marie pour la préservation de deux incendies en ville de Fribourg, en 1660 et en 1664 (n° 247-248 et n° 93).

Il est plus facile de connaître l'origine géographique des miraculés. Sur un total de 426 cas clairement établis, les ressortissants du canton sont les plus nombreux. Ils constituent presque les trois quarts des notices (72,5%). Seul un gros quart (27,5%) vient d'ailleurs. À Fribourg, les cas sont répartis à part à peu près égale entre les habitants de la Gruyère et Bulle (152 cas) et ceux du reste du canton, ville de Fribourg et partie allemande comprise (157 cas).

Ex-voto de Notre-Dame-de-Compassion, Bulle. NDC-104



Certains villages du canton sont écrits dans le registre avec une terminaison en *in*, ce qui indiquerait la manière de prononcer leur nom (*Berlin* pour Berlens, *Cottin* pour Cottens, *Romanin* pour Romanens). Les notices concernant le Valais, la Savoie et la Bourgogne ainsi que quelques notices diverses – plus du quart des miracles faut-il le rappeler – montrent que la chapelle bulloise constituait indéniablement un lieu de culte suprarégional. Mais il ne faut pas exagérer non plus. Sur ces cas (25 pour le Valais, 34 pour la Savoie, 38 pour la Bourgogne), il semble que la Vierge bulloise attirait avant tout les régions les plus proches du canton, le Bas-Valais (Monthey, Saint-Maurice), le Chablais (Évian, Thonon, Abondance), le Faucigny (Sallanches, Taninges) et les contrées franc-comtoises voisines de la Suisse (Morteau, Pontarlier, Champagnole, Salins, Besançon). Ces affinités étaient cependant plus fortes qu’avec la Suisse alémanique. Si l’on retire une notice concernant Tourtemagne dans le Haut-Valais ou huit notices de la partie allemande de Fribourg, le registre ne contient pas de miraculés germanophones. La frontière linguistique semble plus étanche que la frontière confessionnelle. Huit notices parlent de grâces accordées à des protestants, des habitants de Vevey par exemple qui avaient employé l’eau du bénitier de Bulle pour chasser la vermine de leur jardin (n° 90) ou cette jeune Anne-Marie Bovay de Rougemont, dûment exorcisée par un père capucin en 1703 (n° 450). Le registre fait état également de migrations de populations. On présente plus d’une fois une personne comme native de Suisse mais habitant l’étranger. En 1673, c’est par son suisse de porte originaire de Charmey qu’une duchesse parisienne « extrêmement malade » apprend l’existence du sanctuaire bullois propre à la guérir (n° 329).

Le registre de Bulle donne des tendances intéressantes pour comprendre le pèlerinage à la chapelle de Compassion. Il laisse apercevoir les pratiques du pèlerinage comme la neuvaine, l’usage de vin bénit, le don d’ex-voto. Il suggère également la dimension économique du pèlerinage. En effet, l’entretien de visiteurs étrangers restant neuf jours à Bulle n’était pas sans incidence sur le commerce local. Au travers du registre, nous découvrons l’immense attrait pour le miraculaire et la dimension plurielle du pèlerinage de Bulle. La religion populaire transcende ici les frontières des classes et des confessions.